

À Brigitte TRILLAT, pour ce numéro qu'elle aura accompagné.

Présentation

LES CHAMPS DE L'ARGUMENTATION

Il est de multiples approches de l'argumentation depuis que celle-ci a, dès l'antiquité, préoccupé les philosophes et les juristes, puis à l'âge classique, les rhétoriciens et les stylistes, plus tardivement les linguistes, enfin aujourd'hui, les spécialistes des sciences sociales et de la communication. Ce vaste champ de réflexions constitue-t-il un espace homogène ? Assurément non : nous sommes en présence d'autant de territoires marqués par les préoccupations disciplinaires qui les motivent. Sans compter les diverses « opinions communes » que chacun peut se faire de ce qu'est argumenter.

Nous n'avons donc ni voulu ni pu faire ici collecte complète. L'exhaustivité en la circonstance, n'aurait fait qu'épuiser le lecteur et *a fortiori*, les concepteurs de ce numéro spécial. Qu'on accepte donc celui-ci tel qu'il se présente et qu'on y retrouve ces échos que nous avons voulu reconstituer entre *épistémès*, entre traditions et entre méthodologies. Le parcours se veut à la fois chronologique et « persuasif » au sens qu'il s'agit de faire sentir ce que certains doivent à

d'autres, parfois à leur insu, et ce que tous ont su construire et reconstruire tantôt en « revisitant » d'anciens traités tantôt en composant avec des emprunts nécessaires, tous renouvelant l'interrogation récurrente sur l'art d'argumenter.

« À tout seigneur tout honneur », et parce qu'ils ont su être dépositaires des premiers savoirs sur le sujet, les philosophes occupent la première partie de ce numéro. La confrontation à l'œuvre de Platon en premier lieu, est ainsi cruciale et le *Phèdre* en est exemplaire (Alain Petit). De même, la réflexion sur Aristote, incomparable théoricien de l'argumentation, ne peut être contournée tant au plan de la recherche de ces « techniques de vérité » qui, depuis les Grecs, continuent de réguler nos discours (Francis Wolff), qu'à celui de l'analyse de cette figure centrale qu'est *l'enthymème* (Alain Boyer). Il est non moins intéressant alors, de considérer ce que l'époque moderne a pu faire de cette donnée première et considérable de notre culture.

Quelle meilleure illustration de la récurrence du problème que ces développements médiévaux de la théorie augustinienne du mensonge (Irène Rosier) ? De cette même interrogation sur les statuts de la vérité et de l'erreur, Pascal est demeuré témoin, rendu célèbre, tant par ses qualités de débateur, que par les formes originales chez lui, de l'emploi de l'argument (Bernard Sève). L'âge classique voit ensuite s'amorcer un double mouvement qui perdurera : d'un côté, les figures de rhétorique vont faire l'objet d'un intense travail, donnant naissance à la stylistique moderne (Georges Molinié), de l'autre, il y aura émergence de la rationalité et de ses techniques qui vont conjointement contribuer à la mathématisation de la logique (Sylvain Auroux) et à l'établissement de la démarcation entre rhétorique et raison (Manuel Maria Carrilho).

Dès lors, les conditions sont assurées pour la fondation d'une « problématologie » (Michel Meyer), réinvestissant l'interrogation sur les rapports entre discours, vérité et raison, dans la réappropriation notamment de l'œuvre accomplie par Chaïm Perelman et Stephen Toulmin (Corinne Hoogaert), œuvre que ne peuvent ignorer les approches modernes de l'argumentation aux plans linguistiques, psychosociologiques et logiques.

Une théorie de l'« argumentation dans la langue » s'est ainsi progressivement faite place en linguistique, développant une conception originale des *topoi* (Jean-Claude Anscombe) en parallèle à une modélisation plus préoccupée des processus énonciatifs et cognitifs inhérents à l'acte de discourir et d'argumenter (Georges Vignaux). Sur cette problématique des stratégies de langage et des opérations argumentatives, l'apport de la psychologie sociale est incontournable (Rodolphe Ghiglione). De même que ce retour récent à une réflexion sur les paralogismes et autres *fallacies* (Christian Plantin). Tout cela encore ne peut ignorer les importants travaux accomplis sur ce que peuvent être les conditions et les formes d'une « logique naturelle » (Jean-Blaise Grize). Dès lors, il cesse d'être innocent de s'interroger sur ce « à quoi sert la logique ? » (David Miller) car nous n'avons pas encore épuisé le rôle des arguments déductifs et notamment en science. Et que nous savons pas décider du statut logique du « raisonnement défaisable » (Jacques Dubucs), bien qu'il fût devenu un thème important, depuis vingt ans, en philosophie et en intelligence artificielle. Dans tout cela, il s'agit une fois de plus, de s'interroger sur ce qui, dans nos discours et nos modes de penser, fait « sens » et « raison ».

Ces interrogations, d'autres champs des sciences de l'homme les partagent. Ce sont les rôles du polémique et de l'argumentation dans l'échange public qu'il convient de reprendre en considération (Pierre Oléron). En sociologie, pour peu que l'on n'ignore pas Weber et Simmel, on s'aperçoit ainsi que croyances morales et axiologiques sont à l'instar des croyances positives, appuyées sur des systèmes de raisons qu'il importe d'étudier (Raymond Boudon) et que déjà, il fut des précurseurs tel Pareto, annonçant, au-delà de l'analyse des erreurs de raisonnement, cette nécessaire « révolution cognitive » aujourd'hui, des études sociologiques (Alban Bouvier). Cette révolution nécessaire est aussi celle des conditions d'une autre prise en compte des analyses de discours, dans l'échange communicationnel en politique (Alexandre Dorna). Ainsi l'analyse des formes expressives et argumentées de la « démocratie directe » s'avère-t-elle capitale pour mieux comprendre les fonctionnements du social (Uli Windisch). De même que la prise en compte plus attentive de ces formes argumentées qu'emprunte ce qui fait loi dans ce social, autrement dit le droit et ses propres rhétoriques (Marie-Anne Frison-Roche). De même encore de l'économique où la théorie se voit à l'occasion qualifiée de pure rhétorique, pour en dénier la scientificité (Robert Nadeau). De même enfin, du statut problématique de cette frontière, qui dans nos sociétés, continue d'opposer raison et déraison, normalité et folie (Joëlle Proust).

Alors pourquoi ne pas achever, ainsi que nous l'avons fait, sur cette question du politique qu'on sait de moins en moins, dans nos sociétés, dissocier du « communicatif » ? D'où cette quatrième et dernière partie, consacrée aux recherches québécoises sur les techniques communicationnelles en politique. Le point de vue est ici résolument empirique, et de ce fait exemplaire, traitant successivement des attributions causales dans le discours politique (André Gosselin), des emplois de l'argument *ad hominem* (Gilles Gauthier) ou du paralogisme (Anne-Marie Gingras) ou encore des modes de l'argumentation nationaliste, trop souvent taxée d'« irrationnelle », faute de vraie compréhension du phénomène (Martin David-Blais). Ce même point de vue « expérimental » inspire les analyses fructueuses sur la communication journalistique qui suivent, aux plans de ces usages du « raccourci » (Françoise Demers) et de ces rhétoriques d'objectivité sous couvert d'expertise que pratiquent les médias de masse (Jean Charron). Enfin, il est non négligeable de se préoccuper — ce qui est rarement le cas — des usages argumentatifs qui vont déterminer de acteurs institutionnels sociaux (Michel Beauchamp et Louise Pettigrew) et des communicateurs locaux (Alain Lavigne).

Ainsi va donc l'argumentation, antique sujet, mais thème de recherche toujours actuel et sans cesse renouvelé. Du moins, avons-nous tenté de le montrer. Au lecteur d'en juger.

Alain BOYER et Georges VIGNAUX